habitudes, me rappelant d'ailleurs la fable du Savetier et du Financier, et je serai heureux en continuant à vivre en compagnie de deux ou trois auteurs favoris!... »

Le tribunal, après avoir entendu en ses conclusions M. le substitut Quesnay de Beaurepaire, jugeant que les allégations produites par Bouillaud ne reposaient sur aucune preuve, et que, dans les circonstances présentes, rien ne saurait, par suite lui constituer un droit de propriété, l'a débouté de sa demande et condamné aux dépens.

Un acquittement

Les feuilles rouges, qui se font une joie de signaler les plus minuscules poursuites dont les membres du clergé sont l'objet, mettront moins d'empressement, sans doute, à porter à la connaissance de leurs lecteurs l'acquittement dont M. l'abbé Faivre, curé de Saint-Souplet (Seine-et-Marne) vient de bénéficier. Parions qu'elles n'en souffleront mot, à moins qu'elles n'y trouvent un excellent prétexte pour injurier les magistrats qui ont rendu le jugement.

M. l'abbé Faivre était tout simplement inculpé d'avoir *volé*, en novembre 1878, au préjudice des héritiers du curé de Saint-Pathus, des sommes d'argent et des valeurs mobilières qui ne s'élevaient pas à moins de 80,000 francs. C'est seulement le 13 mai 1881 que l'honorable ecclésiastique est venu s'asseoir sur les bancs de la police correctionnelle, aux termes d'une instruction qui, par suite de retards inexpliqués, n'avait été requise que deux ans après le prétendu vol et dont les opérations laborieuses n'avaient pas duré moins de neuf mois.

Le procès a occupé deux audiences au tribunal de Meaux. Disons tout de suite qu'il n'y avait pas un semblant de preuve à l'appui de la prévention. Une magnifique plaidoirie de Me Lachaud a pulvérisé l'argumentation du ministère public, et, par un jugement solidement motivé, le tribunal a prononcé l'acquittement du curé, aux applaudissements d'une foule énorme. Détail curieux et bien rare en ces temps-ci! Le maire et les douze conseillers municipaux de Saint-Souplet, qui appartiennent à l'opinion républicaine et ne sont pas suspects de cléricalisme, attendaient leur curé sur les marches du palais de justice, et lui ont fait à sa sortie la plus sympathique ovation.

Nous ne ferons pas un crime au ministère public de s'être aussi complètement trompé. Les parquets de M. Cazot nesont certainement pas plus infaillibles que ceux qui les ont précédés. Ce qu'il convient seulement de signaler, c'est le triste rôle de la presse radicale en cette affaire et l'incroyable pression qu'elle a exercée sur les décisions de la chancellerie. Une année durant,les feuilles rouges de Seine-et-Marne n'ont cessé de réclamer des poursuites et de publier, au cours de l'instruction, les attaques les plus indécentes contre le prévenu.

Ce sont pourtant ces détestables excitations qui ont déterminé le garde des sceaux à ordonner des poursuites. Et comme l'instruction n'a fourni aucun élément de conviction, au lieu de rendre une ordonnance de non-lieu, ainsi que l'indiquait le plus simple bon sens, on a préféré risquer l'audience, afin de satisfaire à « l'opinion publique » exprimée par trois ou quatre plumitifs de bas étage. Neuf mois d'informations, de pénibles investigations pour les magistrats instructeurs, de souffrances morales pour le prévenu, d'injures et de basses diffamations ont abouti, grâce à la perspicacité de M. le garde des sceaux..... à une ovation pour M. l'abbé Faivre. On n'est pas plus habile.

NOUVELLES DU MATIN

Nouvelles parlementaires

Paris, 17 mai, 2 h. 30.

La commission relative à l'obligation du brevet de capacité a entendu le ministre de l'instruction publique et, après un échange d'observations, a décidé d'exempter de la nécessité du brevet :

1° Les directeurs d'écoles qui, au 1er janvier 1881, exerçaient en vertu des équivalences établies par la loi de 1850 ;

2° Les directrices d'écoles et de salles d'asiles publiques ou libres qui, à la même époque, comptaient trente-cinq ans d'âge et cinq ans d'exercice ;

3° Les adjoints et adjoints ainsi que les sous-directrices des salles d'asile qui, à la même époque comptaient 35 ans d'âge et 5 ans de services.

Ces résolutions ont été prises à l'unanimité et avec avis conforme du ministre.

3 h. 05

La commission du droit de réunion a décidé d'accepter une des deux modifications proposées par la Chambre, c'est celle qui concerne l'application de la loi aux colonies qui ont des représentants.

Quant à celle qui concerne l'exclusion du commissaire de police des réunions électorales (amendement Maigne), elle a été repoussée.

M. Emile Labiche est chargé de faire le rapport qui sera très prochainement déposé.

—

Le ministre de l'instruction publique se rendra demain à la commission de la Chambre chargée de la question des obligations militaires à imposer aux séminaristes et aux instituteurs.

On sait que la commission songe à proposer à la Chambre un texte nouveau, aux termes duquel les ecclésiastiques resteraient dans le droit commun,tandis que les instituteurs seuls seraient soumis au service d'un an.

Nous apprenons que M. Jules Ferry maintiendra le projet primitif de la commission qui établissait un traitement égal pour les ministres des cultes et les membres de l'enseignement.

2 h. 10.

M. Bardoux vient de faire distribuer une nouvelle rédaction de sa proposition relative au scrutin de liste. Il a supprimé les dispositions qui établissaient le vote obligatoire et a ajouté une disposition transitoire portant que, pour la prochaine législature, chaque département conservera, au minimum, le même nombre de représentants qu'actuellement.

Nécrologie

M. de Vallavielle, ancien préfet de l'Isère sous l'Empire, et du Rhône après le 24 mai 1872, vient de mourir à Toulon.

—

On annonce aussi d'Epernay la mort de M. Moët, chef de la célèbre maison de champagne Moët et Chandon. Son nom s'éteint avec lui.

Il laisse une fortune de plus de trente millions.

Economies de bouts de chandelles

Paris, 17 mai.

Le général Farre a adressé à ses bureaux une circulaire pour avertir les employés qu'il se brûlait beaucoup de bougies dans le ministère, et qu'il entendait que tous les bouts non consumés en entier fussent soigneusement déposé chez le concierge.

Authentique!

La politique du chancelier devant le Reichstag.

Berlin, 17 mai, 11 heures du matin.

Le résultat de la séance d'hier du Reichstag a déjoué toutes les conjectures. Voici les faits : la droite unie au gros du centre voulait repousser la convocation en octobre et admettre la série des législatures de quatre ans.

La gauche, au contraire, voulait voter pour la convocation en octobre et repousser ensuite la période législative de quatre ans.

Les deux partis opposés étaient à peu près de force égale, et un petit groupe détaché du centre était en position de porter, d'un côté ou de l'autre un appoint décisif.

Au vote par articles, ce petit groupe commença par voter avec la gauche.

Sur le second article, il vota avec la droite, et il put ainsi successivement faire passer la convocation en octobre et la prolongation de la période législative. Mais un revirement assez plaisant se produisit au vote d'ensemble.

Le petit groupe se trouva seul à se lever pour le loi qui, dans son ensemble, ne pouvait plus convenir à la droite et que la gauche était bien aise de pouvoir faire échouer complètement.

En somme, le rejet de la loi est un échec pour le chancelier, et M. de Bismarck le doit à la double tactique du centre dont le gros manœuvrait certainement d'accord avec le petit groupe détaché en volontaire.

La *Gazette nationale* tire de ce fait la leçon qu'à traiter le Parlement comme au jeu d'échecs, le joueur le plus habile peut souvent se trouver confondu dans ses calculs.

Les Nihilistes

Paris, 17 mai.

Deux officiers de marine ont été arrêtés à Cronstadt, pour détournement de poudres employées lors des complots des nihilistes. La *Gazette de Cologne* annonce qu'une mine contenant 57 livres de poudre a été découverte hier à Pétersbourg, sous un pont, dans une rue conduisant à Tsarkoëselo.

Une explosion de grisou

Paris, 17 mai.

Une explosion de grisou s'est produite à Rochelamalière, [illegible] cadavres sont déjà retirés. On croit qu'il y [illegible] d'autres.

La presse Anglaise et le traité du 19 mai.

Les journaux anglais sont de plus en plus violents contre nous. Le *Times* constate que « la désapprobation de la presse britannique est unanime ». En effet, le *Spectator*, la *Saint-James's Gazette*, le *Standard*, le *Daily News*, le *Daily Chronicle*, le *Daily Telegraph*, la *Pall Mall Gazette* et le *Scotsman* publient de vives critiques de notre conduite.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal Officiel* d'aujourd'hui :

Décrets convoquant les électeurs des cantons d'Aubin et de Decazeville (Aveyron) à l'effet d'élire leur représentant au conseil général.

Décrets convoquant les électeurs des cantons de la Côte-Saint-André et de Monestier-de-Clermont (Isère) et du canton de Boves (Somme) à l'effet de nommer des conseillers d'arrondissement.

Décrets nommant des maires et des adjoints.

Décret décidant que deux représentants du ministère de l'instruction publique feront partie du conseil de l'Observatoire.

Décret déclarant que les élèves qui ont suivi les cours de droit institués à Pondichéry pourront être admis au grade de licencié par une faculté de droit de France, après avoir subi un examen spécial.

Décision portant nomination du commandant du transport la *Dives*.

Décisions autorisant la création d'établissements de poste à Mauvages (Meuse), Auchy-les-Hesdin (Pas-de-Calais), Samois (Seine-et-Marne), Archigny (Vienne), Saint Sulpice-Laurière (Haute-Vienne), Damblain (Vosges). — et la création de bureaux télégraphiques municipaux dans les communes de Ligny (Nord) et des Loges (Seine-Inférieure).

PARTIE NON OFFICIELLE. — Télégramme adressé de Tunisie au ministre de la guerre.

Nouvelles et correspondances étrangères.

Compte des opérations des caisses d'amortissement et des dépôts et consignations pendant le premier trimestre 1881.

Tableau de la production et du mouvement des alcools, depuis le commencement de la campagne 1880-81 jusqu'à la fin du mois d'avril 1881.

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier.)

L'EXPÉDITION DE TUNISIE

Le conseil des ministres

Paris, 17 mai.

Le conseil des ministres s'est réuni à l'Elysée, sous la présidence de M. Grévy.

Il a été avisé de l'arrivée à Toulon de l'aviso le *Cassard*, commandé par M. Moye, capitaine de frégate, qui amène en France M. de Saint-Dizier, officier d'ordonnance du général Bréart, porteur du traité authentique signé par le bey.

L'aviso est entré hier soir dans le port de Toulon ; le traité arrivera à Paris, ce soir ou demain à la première heure ; le gouvernement le déposera jeudi sur le bureau de la Chambre.

Les opérations.

Tunis, 15 mai, 7 h. 30 m.
(Arrivée le 17 mai à 6 h. soir)

Le général Bréard a passé, à 4 heures, la revue des troupes cantonnées à Manouba. M. Roustan, en grande tenue, y assistait, à côté du général.

Les troupes se sont massées sur la queue de la colonne et, à 4 heures 35 minutes, le défilé a commencé dans l'ordre suivant :

Le 30e bataillon de chasseurs à pied ; 2 bataillons du 38e de ligne ; 2 bataillons du 92e ; 2 batteries de 90 et 2 escadrons du 1er hussards.

Les troupes ont défilé dans un ordre parfait. Les soldats étaient pleins d'entrain et de gaîté. Les spectateurs ont tous admiré leur bonne tenue qui a arraché des cris d'admiration, même aux personnes antipathiques à la France.

Six mille personnes environ assistaient à la revue. Il n'y avait pas d'Arabes, mais beaucoup d'Européens et d'Israélites.

Le camp sera levé demain. Les troupes iront, par le chemin de fer, jusqu'à Béjà et se dirigeront ensuite sur Mateur.

Soukel-Arba, 15 mai, 9 h. soir.
(Arrivée en retard.)
Du camp de El Fedy, 15 mai.

L'état sanitaire continue d'être très-bon. Nous n'avons aucun malade au camp.

Les malades de la colonne Logerot étaient restés le 12 mai au camp de Fernana,avec une section d'ambulance. Il y en avait 42, dont aucun gravement malade.

Ils ont été évacués sur Souk-el-Arba, puis sur Ghardimaou où un hôpital temporaire a été installé dans les bâtiments de la gare.

La vallée de Ben-Metir et en forme de cirque, a une étendue de six à sept kilomètres.

La rivière Nued-Zill, après avoir contourné le montagne, vient passer au pied d'un rocher qui, lui barrant le passage, la force à redescendre directement du nord au sud, contrairement à la croyance générale. Du haut des rochers on entend les flots gronder à une grande profondeur.

Le pays est d'une grande magnificence.

Dans cette position nous tenons les Kroumirs.

Par le soin de l'état-major général le dénombrement des tribus des Kroumirs et de leurs troupeaux est fait soigneusement afin de permettre d'établir les contributions de guerre.

Quelques razzias ont été faites aux environs de Fernana.

Les Kroumirs en se retirant avaient laissé leurs troupeaux et leurs tentes aux populations locales, qui sont venues elles-mêmes les déclarer.

Un certain nombre de bestiaux ont été saisis et distribués aux troupes ainsi qu'un certain nombre de tentes.

Les troupes du général Logerot qui sont à Ben-Metir, reviendront demain au soir à El-Fedy et probablement après demain à Fernana.

D'autres troupes occuperont Ben-Metir et pousseront quelques reconnaissances afin d'explorer les vallées et les défiles voisins, opérer le dénombrement des tribus ayant obtenu l'aman et leur faire payer la contribution de guerre.

Arla, 16 mai, 9 h. matin.
(Arrivée en retard).

Des nouvelles de Fernana rapportent que, dans une reconnaissance effectuée hier, entre Eltedj, les gorges d'Elmena et d'Elmerdi, on a découvert, dans un massif, le corps du troisième soldat du train, nommé Besset, dont on avait suivi les traces sanglantes lors de l'assassinat du brigadier Fournil et de son camarade Gabert.

Le corps ne présentait aucune mutilation.

Par une sage prévoyance, et pour maintenir un état sanitaire satisfaisant parmi les hommes, l'état-major général vient de transporter le camp à deux kilomètres en avant, sur le Bled-Fernana.

La brigade Gaume a reçu le même ordre.

Le temps est beau.

Souk-el-Arba, 16 mai, 2 h. 20 s.
(Arrivée en retard)

Des nouvelles du camp d'Elfedj en date du 14 mai, annoncent qu'une forte colonne composée d'infanterie, de génie et d'artillerie, sous le commandement du général Logerot est partie, dans la matinée pour Ben-Métir, par un défilé qui avait été exploré pendant ces deux derniers jours.

La marche était ainsi réglée pour les trois colonnes :

La première colonne composée de zouaves suit les crêtes élevées et escarpées du versant de gauche. La seconde colonne suit le chemin tracé dans le même versant. La troisième colonne composée de tirailleurs algériens suit le versant de droite.

Une section d'ambulances, avec mulets et cacolets, est attachée à chaque colonne.

Le général Logerot marche avec la seconde colonne.

Le temps qui était redevenu pluvieux la nuit dernière est actuellement redevenu beau.

Les Kroumirs ont été rejetés par les affaires du 11 mai sur le versant de droite. La plupart avaient même disparu complètement. Cependant il est probable que les tirailleurs rencontreront quelque résistance.

Malgré les temps effroyables de ces derniers jours, malgré les fatigues excessives du combat, les troupes se montrent admirables.

Les troupes sont parties avec armes et bagages, mais les officiers ont emporté seulement une partie de leur campement et trois escadrons du 3e chasseurs d'Afrique gardant le camp, car le mouvement du général Logerot a seulement pour but d'appuyer la marche de la brigade Delebecque.

Il est probable que le mouvement général sur Ben-Métir et sur Sidi-Abdallah sera rapidement effectué car les troupes du general Logerot emportent seulement des vivres pour deux jours et doivent revenir.

Etant données les dispositions actuelles d'Eltedj et de Fernana, on considère comme impossible de se ravitailler à Ben-Métir. Les troupes devront donc se suffire avec ce qu'elles emportent.

Le général Forgemol et son état-major sont venus ce matin à Elfedj assister au mouvement de la colonde Logerot.

Ils reviendront probablement dans la soirée à Fernana.

Souk-el-Arba, 17 mai.

Des nouvelles du camp de Ben-Métir, en date du 14 mai, annoncent que la colonne Logerot a opéré sa jonction avec la colonne Delebecque.

Le général Forgemol avait suivi la colonne Logerot.

La colonne Logerot n'a rencontré que peu d'obstacles. Les tirailleurs qui suivaient la droite du défilé ont débusqué quelques Kroumirs.

D'autres Kroumirs, ayant paru sur les crêtes, on les a débusqués par le canon.

En débouchant sur le rocher de Ben-Métir qui surplombe au-dessus de l'Oued-Lell, au milieu d'un vaste cirque dont la nature grandiose rappelle le cirque de Gavarni, dans les Pyrénées, on voyait déboucher la colonne Delebecque, de l'autre côté du cirque.

Les colonnes sont au cœur du pays des Kroumirs, dont la défaite paraît assurée. Leurs moissons seront imposées ; leurs troupeaux leur ont été laissés pour qu'ils puissent payer.

Tunis, 17 mai.

Trois transports sont arrivés à Bizerte. Une colonne partira demain pour Mateur, où elle doit rencontrer des troupes qui quitteront Manouba demain.

Les chefs kroumirs ont quitté Mateur et se sont retirés dans les montagnes, à peu de distance.

Il y aura à Mateur près de 3,000 hommes de troupe.

—

M. de Saint-Dizier, officier d'ordonnance du général Bréart, est arrivé hier soir à 11 h. 35 à Paris.

La déposition du bey.

Constantinople, 17 mai.

On assure que la nouvelle de la déposition du bey est sans fondement.

Explications sur la lettre du bey à la Porte

Paris, 17 mai.

On s'est mépris sur le sens de la lettre écrite par le bey à Saïd pacha et dans laquelle Mohamed-es-Sadock disait qu'il n'avait signé le traité que contraint par la force.

Nous sommes en mesure de dire que cette lettre n'était pas destinée à rester, après coup, le traité ; le bey, en l'écrivant, a seulement voulu s'excuser auprès du gouvernement ottoman et expliquer pourquoi il avait adhéré aux conditions imposées par la France.

Il ne songe nullement à se soustraire à l'exécution du traité. Cela est tellement vrai qu'une dépêche de Constantinople nous informe du projet de la Porte de déposer Mohamed-es-Sadok et de lui donner un successeur ; mais il va sans dire que le gouvernement français, qui n'admet pas la suzeraineté de la Porte sur la Tunisie, ne tient aucun compte de ce projet.

S'il était réalisé, la France tiendrait pour nulle et non-avenue la décision du sultan ; il maintiendrait Mohamed-es-Sadock, conformément à l'engagement qu'il a pris dans le traité de garantie en échange de l'engagement réciproque pris par le bey d'assurer l'exécution de ce traité.

Constantinople, 17 mai.

La Porte a résolu de prononcer la déchéance du bey de Tunis, parce qu'il a signé le traité avec la France sans l'autorisation de la Porte, dont il s'est lui-même reconnu le vassal en 1871.

Si cette nouvelle se confirme, la question se trouvera fort simplifiée.

Mohammed-es-Sadock, mis sous notre protection par le traité de Kasar-Saïd, sera maintenu sur son trône malgré la Porte, et le nouveau vassal que celle-ci aura choisi n'arrivera pas jusqu'à Tunis.

Ce sera un bey *in partibus*.

Protestation de la Porte

Constantinople, 17 mai, s.

La Porte a télégraphié à ses représentants à l'étranger qu'elle protestait contre le traité franco-tunisien.

Elle a invité le bey de Tunis à considérer le traité comme nul et non-avenu.

La circulaire se termine par cette assertion que ni le pacha de Tunis, ni les tunisiens, qui sont en réalité des sujets ottomans, ne sont obligés de se soumettre à ce traité.

M. Roustan et la presse

Tunis, 18 mai.

M. Roustan a invité les journalistes à ne s'inspirer que d'une politique de courtoisie et de prudence, rendue nécessaire par les rapports nouveaux entre le Tunisie et la France, résultat du traité du 12 mai.

La question Tunisienne et l'Angleterre

Londres, 17 mai.

Chambre des Communes. — Sir Charles Dilke répondant à plusieurs questions concernant Tunis dit qu'il n'a pas encore reçu le texte officiel du traité, mais la France a donné l'assurance qu'elle aurait le plus grand soin de ne pas toucher aux privilèges acquis par les étrangers. Les traités existant resteront en vigueur.

La conférence européenne

Berlin, 17 mai.

Contrairement aux nouvelles de Paris, d'après lesquelles la démission du cabinet Cairoli se rattacherait au résultat négatif d'une démarche faite par ce cabinet auprès des puissances, en vue d'amener une conférence européenne concernant l'affaire de Tunisie, la *Gazette de l'Allemagne de Nord* dit qu'aucune question dans ce sens ou dans un sens analogue n'a été adressée ici.

M. Jules Grévy et le scrutin de liste

On lit dans la *Paix* :

M. Boysset, rapporteur de la commission de la Chambre chargée d'examiner la proposition Bardoux relative au scrutin de liste, a été reçu hier après-midi par M. le président de la République.

Nous croyons savoir que dans cet entretien, M. le président a maintenu avec une grande fermeté son opinion antérieure sur la nécessité de conserver le mode actuel de votation, en faisant ressortir les réels dangers que l'adoption du scrutin de liste pourrait, dans l'avenir, faire courir à la République.

M. Gambetta et le scrutin de liste.

M Gambetta a offert hier un déjeuner de trente couverts.

Au nombre des invités, citons : MM. Spuller Rane, Aurelien, Scholl, Thomson.

M. le président de la Chambre a indiqué à ses convives les lignes principales du discours qu'il compte prononcer, vendredi en faveur du scrutin de liste.

Les Femmes Orateurs

Paris, 18 mai.

Plusieurs éminentes conférencières de Paris vont s'intéresser aux luttes électorales, et faire des réunions dans le but de demander aux électeurs d'imposer à leurs candidats une proposition en faveur de l'éligibilité de la femme.

Des conférences sont organisées par la Société pour la revendication des droits sociaux et politiques de la femme.

Des programmes sont déjà distribués dans plusieurs villes, portant comme axiome: « Pas de devoirs sans droits, pas de droits sans devoirs. »

Les orateurs désignés pour se rendre en province sont Mlles Maria Deraisme, Aubé, Hubertine Auclert, Rouçade.

Louise Michel restera à Paris.

Marseille, 18 mai.

M. Poubelle, préfet des Bouches-du-Rhône, après avoir rappelé au ministre de l'Intérieur les désordres commis à Toulon et récemment à Marseille par la citoyenne Paule Minck, a télégraphié hier à Paris pour recevoir au plus tôt des instructions.

Le préfet annonce en même temps les préparatifs d'une nouvelle démonstration, que ferait la libre pensée marseillaise sur la tombe d'Esquiros, où Paule Minck se propose de la conduire.

Visites administratives

Paris, 18 mai.

M. Engelbard, le nouveau président du Conseil Municipal de Paris, a été reçu hier par le Président de la République et le Ministre de l'intérieur.

Socialistes marseillais et Nihilistes russes

Paris, 18 mai.

Le consul de Russie à Marseille, M. Popoff, vient d'envoyer à l'ambassade russe la relation de la manifestation socialiste faite en faveur de Jessa Helfmann.

Ce document établit que le Consul et sa famille était à la campagne, quand les groupes révolutionnaires se sont présentés devant le consulat.

Ils ont frappé à la porte, mais n'ont proféré aucune parole offensante contre le Czar.

Ils ont seulement demandé si Jessa Helfmann serait graciée.

La reine Victoria.

La reine Victoria passera par Paris le mois prochain.

Elle se rend au lac de Côme, où son médecin lui a conseillé de séjourner pendant les chaleurs.

Le Vatican et la Belgique.

Bruxelles, 17 mai.

Chambres des Représentants. — M. Goblet questionne le gouvernement sur le bruit relatif à des ouvertures faites par le Vatican pour renouer les relations diplomatiques avec la Belgique. M. Frère-Orban répond qu'il n'a reçu ni directement ni indirectement aucune proposition à ce sujet et qu'il n'en a parlé à personne.

Un faux Bonaparte.

Londres 10 mai.

Le prince Louis-Lucien Bonaparte fait rechercher en ce moment en Angleterre, un individu qui porte le nom de Bonaparte sans y avoir les droits légaux.

Indisposition de M. Gladstone.

Londres, 17 mai.

M. Gladstone est aujourd'hui indisposé et obligé de garder le lit. Il n'a donc pu recevoir la députation relative aux primes des sucres.

Complications nouvelles en Russie

Saint-Pétersbourg, 16 mai.

L'Empereur avait adressé une lettre autographe au général Loris-Mélikoff, pour lui demander de se rendre à Gatschina ; mais le général a répondu qu'il était malade et a ainsi évité une entrevue.

Le comte Milloutine a aussi maintenu sa démission avec fermeté. La démission simultanée de trois ministres a causé une vive émotion à l'Empereur.

Le Tzar désirait que l'on ne remarquât pas dans le public que la rupture avait eu lieu dans de telles conditions. Il voulait que les faits ne fussent pas connus et avait, pour cette raison, l'intention de ne pas accepter en même temps la démission des trois ministres ; mais l'affaire était connue depuis longtemps à Saint-Pétersbourg.

Saint-Pétersbourg, 17 mai.

Les journaux annoncent que deux lieutenants de marine ont été arrêtés à Cronstadt outre l'officier de marine Soukhanoff, qui a, comme on l'a déjà dit, pris part à l'établissement de la mine de la Petite Rue des Jardins. Ces deux lieutenants ont été arrêtés pour avoir enlevé des matières explosibles des ateliers de l'Etat. Une enquête est ouverte.

Un télégraphie de Sofia au *Golos*, d'après des renseignements puisés à une source très sûre, que le représentant de la Russie appuiera de toutes ses forces les projets du prince de Bulgarie tendant à modifier la politique intérieure de ce pays.

Varsovie, 16 mai.

Une attaque contre les juifs ayant été annoncée pour demain par des proclamations, les autorités ont pris des mesures de précaution tout à fait énergiques.

Le fenianisme

Dublin, 17 mai.

La Landleague a tenu un meeting aujourd'hui à Dublin, sous la présidence du Rev. Tormey

Les souscriptions encaissées s'élèvent à 1,330 livres sterling, sans les souscriptions d'Amérique.

On relate un grand nombre d'évictions. Les arrestations continuent. Le solicitor Moran est en prison.

L'assassinat d'Abdul-Aziz

Constantinople, 17 mai.

Le supplément du journal *Vakit* annonce que Midhat-Pacha, gouverneur de Smyrne, ayant appris que sa complicité dans l'assassinat d'Abdul-Aziz était presque prouvée, s'est réfugié au consulat de France à Smyrne.

Cet acte, étant une preuve suffisante de sa culpabilité, Midhat-Pacha a été destitué et remplacé par Ali-Pacha qui est parti pour Smyrne, avec plusieurs fonctionnaires du ministère de la justice, chargés d'interroger Midhat-Pacha.

Bulletin du Commerce

Les Enchères de Londres

Londres, 17 mai, 6 h. 20 s.
Vente de la journée 11,000 balles.
Le marché est très-animé.
Tendance en hausse.

LAINES

Le Havre, 17 mai 1881

Comme il arrive presque toujours à l'approche de nos grandes ventes, les affaires de gré à gré ont été très limitées cette quinzaine.

Les prix pratiques ne dénotent aucun changement.

On a traité les *Buenos-ayres* en suint de 97 c. 1/2 à 1 f. 95 selon qualité ; les *Montevideo* de 1 f. 42 1/2 à 1 f 6 ; les *Chili* de 1 f 65 ; les *Rio grande*, de 1 f 90 et enfin les *Pérou* (pelades lavées) à 1 f 47 1/2.

Le stock actuel se compose de 24.992 balles dont 22,631 Plata, soit près de 9,000 balles de plus que l'an dernier à pareille époque.

Les enchères commencent aujourd'hui et dureront jusqu'au 20 courant ; 9300 balles seront présentées, soit 7000 balles Buenos-ayres, 1300 balles Montevideo et 400 balles de diverses provenances.

COTONS

MARCHÉ DE LIVERPOOL

Le tableau qui suit donne le chiffre des ventes de coton disponible et des importations à Liverpool pour la semaine commençant le 3 mai jusqu'à ce jour :

	Total des ventes. balles	prix payés	Dont pour l'export. et la spéculation balles	Importation balles
Amérique	24,410	4 1/2d à 7 1/4 d	5,500	8,026
Fernam	249	5 13/16d à 6 1/4d	—	—
Santos	230	—	—	—
Maceio	150	6 1/2d	—	—
Maragnan	70	6 1/4d	—	—
Egypte	2,700	6d à 8 1/2d	—	566
Smyrne	—	—	—	—
Pérou,etc.	900	7 3/8 à 8 1/2d	—	—
Surat,etc.	1,300	3 1/2d à 5 3/4d	500	—
	30,000		8,000	8,652

Liverpool. — Le marché est fermé aux cours précédents. Les ventes montent à environ 1,500 balles, dont Tinnivelly à 5 1/4d ; Bengale à 5 1/8d, l'américain à terme sur juin-août de 5 16/16d à 6 1/8d, le middling f.m.c.

PRODUITS DIVERS

Cotons (clôture) calmes, prix sans changement. Ventes de la journée 1500 balles.

Liverpool, 17 mai.

Cotons (clôture du marché). — Ventes de la journée, 10000 balles dont 2800 pour la spéculation et l'exportation et 8000 pour la consommation.

Marché ferme aux cours précédents.

Importations 13,000 balles.

Manchester, 17 mai.

Cotons filés et tissés calmes.

Anvers, le 17 mai.

Froments calmes, prix bien tenus.

Seigles fermes.

Pétrole abondance calme.

Disponible 19,25, courant 19,25, juin 19,50, 4 derniers 21,00.

Sucre tendance calme.

Disponible 58,00, 3 d'oct. 52,25.

Cafés lourds. On a vendu 300 sacs Haïti de 32 à 33 cent. le 1/2 Kil.

Londres, 17 mai.

Temps Beau.

Cargaisons flottantes

Marché ferme. On a vendu une cargaison roux hiver n° 2 par le « Porto » à 47/3.

Cargaisons arrivées 3 à vendre 10.

Liverpool, 17 mai.

Froments demande modérée prix soutenus.

Farines Françaises calmes.

Londres, 17 mai.

Sucres bruts meilleure demande, prix plus fermes. Raffinés affaires actives, dans quelques cas prix en hausse de 3 den. On cote marque ay 30 shil., marque Lebaudy 29/6 Sucre ristallisé en hausse de 3 den. Sucres en pains ourds.

Le Hâvre, 17 mai.

Cafés fermes. On a vendu 3250 sacs dont 180 Haïti port-au-prince à 64, 720 Cap à 62,50, 700 Haïti Jacmel à 62, 171 d. d. vieux à 71, 100 Haïti Cayos à 59, 400 Santos non lavés à 58,400 Haïti soute à 62, 500 Haïti à livrer de 65,50 à 66 les 50 kil. ent.

Bois de teinture faible. On a vendu 970 tonnes Campêche Haïti livrable de 6,50 à 6,60 les 50 kil.

Saindoux faibles, On a vendu 250 tierçons Wilcox sur juin à 68 les 50 kil.

Cuirs, bonne demande. On a vendu 3490 (secs) Rio-Grande pour tapisserie à 95 (salés verts) Montevideo Matad B. Ayres à 60, Lima B.-A. et vis-à à 59 fr. les 50 kil.

Suifs fermes. On a vendu 30 pipes Plata bjs à 90 les 100 k.

Cours commerciaux du marché de Paris

Paris, 18 mai 1881.

HUILE DE COLZA (100 k., fut com., esc. 1 0/0)			
Courant	74 25	à	.. ..
Juin	74 50	à	.. ..
Juillet-août	75 ..	à	.. ..
Quatre derniers	76 25	à	.. ..
HUILE DE LIN			
Courant	64 75	à	.. ..
Juin	65 ..	à	.. ..
Juillet août	65 50	à	.. ..
Quatre derniers	66 25	à	.. ..
SPITITUEUX (1re qual, l'h. 80°, fût c., esc. 10/0			
Courant	63 ..	à	.. ..
Juin	62 75	à	.. ..
Juil et Août	62 75	à	.. ..
Quatre derniers	59 ..	à	.. ..
SUCRES 3/6 SACCHARIMETRIQUES (100 k.)			
Nos 10/13 courant	63 50	à	60 75
SUCRES N° 3 BLANCS			
Courant	70 75	à	.. ..
Juin	71 50	à	.. ..
Juil et-août	71 60	à	.. ..
Quatre d'octobre	62 75	à	.. ..
SUCRES RAFFINÉS			
Disponible	113 ..	à	114 ..
FÉCULES 8 MARQUES (100 k., f. c., esc. 1/2)			
Courant	63 75	à	.. ..
Juin	63 30	à	.. ..
Juillet-août	62 10	à	.. ..
Quatre derniers	59 25	à	.. ..
MASQUE CORBEIL (159 k.)	64 ..	à	.. ..
BLÉS 77.75 k. sans escompte comptant			
Courant	28 80	à	.. ..
Juin	28 80	à	.. ..
Juillet-août	28 30	à	.. ..
Quatre derniers	27 30	à	.. ..
SEGLES (70/72 k., sans escompte, au comp.)			
Courant	23 ..	à	.. ..
Juin	23 25	à	.. ..
Juillet août	21 50	à	.. ..
Quatre derniers	19 80	à	.. ..

MARCHÉ AUX HUILES DE LILLE
Cours précédents.

	Huiles l'hectolitre		Graines l'hectolitre		Tourteaux les 100 kil	
Colza	65 50	..	18 ..	23 ..	17 25	18 ..
— esp. p. g.	71 50	..	..	..	..	50
Œill. b. goût			33	35 ..	..	..
— rouge			..	..	..	..
Sénéllier	61	..	16	19 ..	17 ..	17 ..
Chanvre					15 ..	15 ..
Lin du pays	64 50	..	24 ..	25 50	28 ..	28 ..
Lin étranger	62	..	22 50	24 ..	25 ..	27 ..

COURS DU 18 MAI 1881

Huile de colza	66 50	à	.. ..
Huile épurée pour quinquet	72 50	..	.. ..
Lin du pays	.. ..	..	.. ..
Lin étranger	.. ..	..	.. ..
Caméline	.. ..	..	.. ..
Chanvre	.. ..	..	.. ..

MARCHE AUX GRAINS du 18 mai. (Cours commercial). — Marché un peu moins approvisionné que le précédent, 650 hectolitres environ, vendus avec fermeté de 20 fr. à 23 fr. 75.

La vente de farines toujours difficile en boulangerie, de 38 50 à 39 fr. suivant qualité.

MARCHE AUX GRAINS du 18 mai. — (Communiqué par l'Hôtel-de-Ville). — Hausse moyenne de 0 fr. 16 c. à l'hectolitre.

BOURSE LINIÈRE. — Les affaires sont généralement peu actives. Les toiles, comme toujours à cette époque de l'année, ne donnent lieu qu'à des transactions limitées pour les besoins immédiats. En fils, peu d'affaires. En lins de Russie un peu plus de ventes que la semaine dernière : les prix du livrable sont faibles en raison de la baisse du change. Lins de pays délaissés.

Santé à tous -- Adultes et Enfants

rendue sans médecine, sans purges et sans rais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, constipation, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même engrossesse diarrhée, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression langueurs, congestion, névrose, insomnies mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie reins intestins, muqueuse, cerveau et sang toute irritation et toute odeur fiévreuse et se levant. M. le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Sainte-Marie des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les muscles, les chairs et les os. — Eléments dont l'absence sans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farinacées, occasionne l'effroyable mortalité des enfants 31 sur 100 la première année et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. » Aux étiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 31 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, etc.

Cure N° 99,925. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement ni m